



Manifeste du Groupe Accueil et Solidarité (GAS) – le 12 juin 2024

Les résultats des élections européennes du 9 juin 2024 rappellent encore une fois que les valeurs de solidarité et d'accueil doivent être défendues plus que jamais.

La dissolution de l'Assemblée Nationale place la nation devant un choix fondamental.

Le GAS, en tant qu'association de soutien aux exilés s'emploie, au quotidien, à faire que celui qui n'a rien, ni même le droit de se déplacer, trouvera toujours des associations qui l'aideront à retrouver un tant soit peu de dignité.

Il est essentiel de déclarer, d'abord, que cette période nous renforce dans la conviction de la justesse de notre engagement auprès de tous les exilés, qu'ils soient réfugiés, demandeurs d'asile, sans-papiers, qui fuient au péril de leur vie une situation insoutenable.

Il faut rappeler, ensuite, que cet engagement nous le devons précisément à l'inspiration des principes et des valeurs que notre pays a promulgués et défendus lors des plus belles pages de son histoire, comme le préambule à la constitution de 1958 ou encore le programme du Conseil National de la Résistance du 15 mars 1944 qui réaffirmait la liberté d'association et le respect de la personne humaine.

Ces valeurs de solidarité, nous les portons aujourd'hui pour aider les réfugiés et les demandeurs d'asile dans un pays où malheureusement des mesures et déclarations au plus haut niveau de l'État ont contribué à faire des exilés les boucs émissaires. Ces mêmes exilés qui, après un périple au péril de leur vie, se retrouvent sur le sol de ce pays, la France, dans des situations trop souvent inhumaines, en butte à l'hostilité de l'administration.

Nous, membres et sympathisants du GAS, réaffirmons ici que la voix portée par notre association est un contrepoint légitime et humaniste à cette politique d'exclusion. Et que celles et ceux qui œuvrent à ce que l'autre, l'étranger, le réfugié, le demandeur d'asile, le sans-papier, soit considéré comme un être humain, qui a des droits, œuvrent aussi à la survie de ce principe de solidarité qui fait partie de notre patrimoine commun, placé au cœur des valeurs de notre pays.